

Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président
j-savary@wanadoo.fr -tel : 06 33 59 03 35

Association ADDSCA Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron
Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron
17 rue Maurice Bompard 12000 Rodez
Daniel Siffray, Président

Toulouse, le 13 mars 2017

A M. André Martinez Président de la Communauté de Communes
Decazeville Communauté

Objet : Demande d'achèvement de l'aménagement de l'itinéraire cyclable « Au fil du Lot » (Véloroute de la vallée du Lot V86), lancé par la Communauté de Communes de la vallée du Lot entre 2014 et 2016, avec création d'une liaison vallée-bassin de Decazeville.

Monsieur le Président,

Entre 2014 et Décembre 2016, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot a commencé la réalisation d'un itinéraire cyclable sécurisé le long du Lot, appelé « Au fil du Lot », et annoncé comme reliant Bouillac à Grand-Vabre, en passant par Boisse-Penhot, Livinhac-le-Haut, Flagnac, le pont de Port d'Agrès, Saint-Parthem (chemin en bord du Lot jusqu'à Le Roux, puis piste forestière à flanc de colline). Total 29km en rive gauche et 9km de boucle Livinhac.

Cette « Véloroute » de bonne qualité sera un élément de la Véloroute de la Vallée du Lot (V86) grand axe régional et national, que l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot soutient et promeut depuis 2001.

Ce grand projet pour la vallée a avancé rapidement en obtenant de nombreux financements (Etat, Département, Région, ...), A ce jour les travaux engagés dépassent un montant de 1 millions €. Les nombreux travaux déjà réalisés ont permis de rouvrir des chemins en bord du Lot et des pistes forestières. Des projets de passerelles sur des affluents du Lot et sur le Lot ont été lancés. Les panneaux de signalisation ont été définis, commandés, et certains sont déjà posés.

Mais il reste de nombreux travaux à réaliser.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 la Communauté de Communes de la Vallée du Lot a fusionné avec la Communauté de Communes du Bassin Decazeville Aubin pour créer la Communauté de Communes « Decazeville Communauté ».

C'est pourquoi la Délégation régionale de l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), et l'ADDSCA, Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron, vous demandent de continuer ce grand projet qui était porté par la CCVL, et d'achever la création d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé en rive gauche du Lot, entre Bouillac et Grand Vabre, ainsi qu'une boucle par Livinhac-le-Haut et que deux passerelles sur le Lot.

Nous souhaiterions que soient réalisés en priorité les travaux suivants :

- = 1- Installation de la passerelle sur le Riou Mort affluent du Lot à Boisse-Penchat, afin de sécuriser la traversée de la D840 en créant un passage sous le pont, pour prolonger un premier tronçon très utile de 5km déjà ouvert entre Boisse-Penchat et Bouillac, tronçon qui permet d'éviter la D840 très dangereuse ;

- = 2- Installation des deux passerelles sur les affluents du Lot entre Bouquiès et l'écluse Marcenac, avec des chemins d'accès revêtus, et avec réfection du revêtement de la chaussée, afin de pouvoir ouvrir le tronçon en rive gauche entre le pont de Livinhac-le-Haut et Port Lacombe à Flagnac (6km);

- = 3- Achèvement du chemin en bord du Lot entre Port Lacombe et le pont de Port d'Agrès, à Flagnac, pour ouvrir ce tronçon de 1,7km qui permet d'éviter la RD963 très dangereuse.

Tous les autres tronçons doivent aussi être réalisés pour :

- Créer un itinéraire sécurisé entre Boisse-Penchat et le pont de Linvinhac-le-Haut ;
- Créer une liaison rive droite avec Livinhac-le-Haut et avec la Véloroute Port d'Agrès-Saint-Santin-Maurs-Aurillac (V74) ;
- Terminer le revêtement du chemin forestier rive gauche entre l'emplacement de la future passerelle de St-Parthem et la route de Murat et achever ainsi la liaison avec Grand-Vabre.

Enfin les deux passerelles prévues sur le Lot à l'écluse Marcenac et à St-Parthem permettront des boucles pédestres et cyclables et sont aussi des aménagements utiles et emblématiques, demandés par les communes et les habitants.

Ces travaux réalisés par la Communauté de Communes « Decazeville Communauté » peuvent recevoir des co-financements de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot.

Cette Véloroute favorisera les « déplacements actifs » (à pied et à vélo), utilitaires et de loisir, de tous les habitants de la vallée et du bassin de Decazeville, cela pendant toute l'année.

Cette Véloroute sera aussi un facteur d'attractivité touristique, et sa fréquentation par les cyclo-touristes favorisera le développement touristique

des communes et cantons situés le long de la vallée ou reliés à la Véloroute (hébergements, restauration, services, ...).

Pour que tout le bassin de Decazeville puisse profiter de cet aménagement, nous vous demandons également de lancer le projet d'une liaison cyclable sécurisée entre cette Véloroute de la vallée du Lot et le bassin de Decazeville, liaison qui pourrait passer par Viviez dans la vallée du Riou Mort.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary, Vice-Président

Association Deux Pieds Deux Roues Délégation régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées

Daniel Siffray, Président

Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron- Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron

Copie à :

M. Michel Reynes, Maire de Saint-Parthem

M. Pierre Teulié, Maire de Flagnac

M. Roland Joffre, Maire de Livinhac-le-Haut

Mme Michèle Couderc, Maire de Saint-Santin

M. Gilles Pons, Maire de Bouillac

M. Patrick Grialou, Maire d'Almont-les-Junies

M. François Marty, Maire de Decazeville

M. André Martinez, Maire d'Aubin

M. Jean-Louis Denoit, Maire de Viviez

M. Jean-Pierre Ladrech, Maire de Firmi

M. Michel Raffi, Maire de Cransac

M. Bertand Cavalerie, Conseiller Départemental du canton Lot et Montbazinois

Mme Cathy Mouly, Conseillère Départementale du canton Lot et Montbazinois

M. Hélian Cabrolhier, Conseiller Départemental du canton Enne et Alzou

Mme Graziella Piérini, Conseillère Départementale du canton Enne et Alzou

M. Christian Teulié, Conseiller Départemental du canton Lot et Dourdou

Mme Michèle Buessinger, Conseillère Départementale du canton Lot et Dourdou

M. Jean-François Galliard, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron

Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional de la Région Occitanie